

1078 4301

MICHEL THOMAS
Société civile Immobilière
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16ième
R.C.S PARIS D 378 798 995

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2015

L'an 2015,

Le 27 février,

A 11 heures,

Les associés de la société MICHEL THOMAS, société civile Immobilière au capital de 7 622,45 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège du cabinet DGL EXPERTS CONSEILS 2, Rue René Gomez 34500 VILLENEUVE-LES-BEZIERS, sur convocation du gérant faite par lettre recommandée en date du 12 février 2015 à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Thibault THOMAS,
- propriétaire de 376 parts sociales
- nu-propriétaire de 124 parts sociales

Monsieur Eric THOMAS,
- propriétaire de 376 parts sociales
- nu-propriétaire de 124 parts sociales

Monsieur Didier THOMAS,
- propriétaire de 376 parts sociales
- nu-propriétaire de 124 parts sociales

1054 2707

Est absente :

Madame Anne-Marie THOMAS-BLONDEL, détenant 376 parts sociales en usufruit,

Total des parts présentes ou représentées : 1 128 parts, sur les 1500 parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés détenant plus de la moitié du capital social, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thibault THOMAS, gérant associé, Monsieur Jean GUILLERMINET assurant le secrétariat.

Le président demande que soit porté au procès-verbal de la présente assemblée, l'information suivante :

Monsieur Thibault THOMAS, en qualité de gérant, a eu connaissance le 24 février 2015 à 18h41 d'un courrier en date du 24 février 2015 adressé par mail à monsieur GUILLERMINET, Expert-Comptable qui l'a transmis immédiatement.

Ledit courrier émis par Me Hervé GUILLERAND, 88 boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES agissant comme conseil de Monsieur Didier THOMAS.

Par ce courrier, Monsieur Didier THOMAS demande la mise à sa disposition des documents comptables et des documents contractuels pour prendre connaissance 'des documents dont les associés doivent avoir connaissance pour pouvoir porter un jugement éclairé sur la gestion du gérant, sur les résultats de l'exercice écoulé et sur les perspectives d'avenir'.

Le président déplore que monsieur Didier THOMAS n'ait pas manifesté son intention par courrier adressé au gérant dans un délai raisonnable.

Dans l'intérêt des associés, le président ajourne la présente assemblée.

Une convocation ultérieure vous sera adressée.

Le président déclare la séance levée. *W. P. H. E. L.*

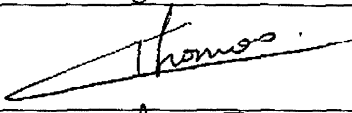
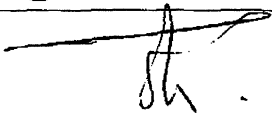
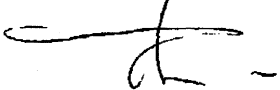
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.



MICHEL THOMAS
Société civile immobilière au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16ième
R.C.S PARIS D 378 798 995

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2015

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. DIDIER THOMAS 33 RUE DU LOUVRE, 78000 VERSAILLES	376	
2	M. THIBAUT THOMAS 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN, 34410 SERIGNAN	376	
3	M. ERIC THOMAS 2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES	376	
4	Mme ANNE MARIE THOMAS BLONDEL 67 Boulevard EXELMANS, 75016 PARIS	372	
	Totaux =====	1500	=====

Nombre d'associé(s) : 4

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée à.....
associés présents ou représentés possédant ensemble droits sociaux

Le président

